

## Enquête positive pour le chemin rural de Peyreboeuf

Le conseil municipal s'est réuni le 11 décembre 2018 sous la présidence du maire, André Ferrand.

Chemin rural de Peyreboeuf : A la demande de Mme Junique, une enquête publique a été ouverte pour procéder à un échange de deux parcelles de chemins d'une superficie de 330 m<sup>2</sup>. Le tronçon du chemin rural communal passant derrière son habitation serait échangé contre un chemin privé lui appartenant. Les usagers passant jusqu'à ce jour derrière la maison la contourneraient dorénavant par la droite.

L'enquête publique n'ayant amené aucune observation, le conseil à l'unanimité a donc aliéné au profit de Mme Junique un tronçon de chemin rural communal et créé en remplacement un nouveau chemin rural communal d'une superficie équivalente. Tous les frais en rapport avec cette opération seront pris en charge par le demandeur.

Travaux de peinture au nouveau vestiaire du foot : Ils seront finalement effectués par les Ets Fombonne pour un total de 3 760,00€ HT.

Activité piscine des scolaires : Les deux écoles vont effectuer un cycle piscine au cours de cette année scolaire. Le conseil décide de leur accorder une subvention exceptionnelle de 10,00€ par enfant.

Motion frais de carburants : Considérant que les populations rurales comme celle de St-Alban-d'Ay en particulier ne bénéficient d'aucun transport public, le conseil municipal demande solennellement au gouvernement de baisser les taxes sur les carburants et de protéger le pouvoir d'achat des habitants en zone rurale.

Divers : Denis Talancieux sera suppléant de Christophe Collinet pour représenter le Val d'Ay au Syndicat des Trois Trivières. Gaëtan Juillat représentera le conseil au sein de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales. Le dépôt de marque La Truffole auprès de l'INPI doit être renouvelée tous les dix ans (1999, 2009, 2019...) – Accord du conseil. Nicole Deloche fait part aux élus du dernier conseil d'école du Petit Prince ainsi que des diverses activités proposées par les AFR. Une importante réunion concernant le carrefour du Cabaret Neuf s'est déroulée récemment en mairie.

Cérémonie des vœux municipaux : Ils se dérouleront Vendredi 11 janvier 2019 à 19h à la Salle des Fêtes.